

Lettre des services de l'Etat en Deux-Sèvres



FEVRIER 2016 - N° 20

Edito du Préfet

SOMMAIRE

- Edito du Préfet.....1
- Visite ministérielle : Ségolène Royal à Parthenay.....2
- Actualités : premier bilan 2015 du Plan de soutien à l'élevage.....3
- Actualités : les enjeux de la sécurité routière4
- Brèves5
- Portrait : Didier Doré, Secrétaire général de la préfecture.....7



Commémoration des attentats de janvier 2015 à Paris et en région parisienne, loi prolongeant l'état d'urgence de 3 mois à compter du 26 février 2016 (publiée au Journal officiel du 20 février 2016), initiation aux gestes qui sauvent proposée à nos concitoyens sur l'ensemble du territoire national, ce début d'année a été marqué une fois encore par la lutte contre le terrorisme, qui mobilise toujours de façon importante les forces de l'ordre.

Dans les Deux-Sèvres comme partout, policiers et gendarmes doivent néanmoins continuer à mener toutes leurs missions traditionnelles pour assurer la sécurité des nos concitoyens. La sécurité routière et la lutte contre la délinquance restent des priorités essentielles de leur action quotidienne.

Avec 6 morts sur les routes depuis le 1^{er} janvier, l'année 2016 s'inscrit malheureusement dans la ligne de l'année 2015, qui s'est achevée sur le bilan dramatique de 37 morts. Il est hors de question que l'Etat reste inactif face à cette situation. Dès le mois de mars, de nombreuses opérations de contrôle auront lieu sur l'ensemble du département et les forces de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale, renforcées pour l'occasion par les motards CRS de l'unité mobile de zone, seront intraitables avec les contrevenants.

Les infractions liées à l'alcool, aux stupéfiants et à la vitesse seront bien évidemment réprimées au premier chef, mais j'ai donné des instructions pour que soient sévèrement sanctionnés tous les mauvais comportements qui pourraient être constatés. Il est inadmissible que des accidents surviennent et que des vies soient brisées parce qu'une personne a choisi d'envoyer un SMS en conduisant, ou qu'une autre n'a pas attaché sa ceinture.

Nous sommes tous responsables.

Jérôme GUTTON

Lettre des services de l'État N°20 - Février 2016

Editeur : Préfecture des Deux-Sèvres

Directeur de publication : Jérôme GUTTON, Préfet des Deux-Sèvres

Comité de rédaction : Préfecture et services déconcentrés de l'État

Conception, réalisation : Préfecture des Deux-Sèvres, service de la communication interministérielle.

Dépôt légal : N°ISSN 2117-3982

Crédits photos : SCI - DDT - DASEN - Gendarmerie - DDFIP - DDCSPP

Photo page de garde : SCI - Préfecture des Deux-Sèvres



Visite ministérielle : Ségolène Royal à Parthenay



Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat a inauguré la centrale solaire en toiture du marché aux bestiaux de Parthenay le samedi 20 février 2016.

La ministre a rappelé les mesures prises pour la filière solaire en 2015, au service de la transition énergétique pour la croissance verte et le climat.

- L'objectif de développement du solaire d'ici 2020 relevé de 50 %, à 8 GigaWatt.
- 253 projets lauréats au dernier appel d'offres CRE 3 destinés aux installations de puissance supérieure à 250 kiloWatts-crête pour un volume appelé qui a presque triplé, à plus de 1100 MW.
- Un lot spécifique de 40 MW pour les bâtiments qui servent aux exploitations rurales ou affectés à un usage agricole.
- Les tarifs d'achat pour les installations chez les particuliers et sur les bâtiments de taille moyenne revalorisés de 10 %.

Elle a confirmé de nouvelles mesures pour 2016 :

- Simplifications : réduction des délais administratifs et de recours pour les appels d'offres, allègement de l'autorisation d'exploiter, suppression du certificat ouvrant droit à l'obligation d'achat.
- Lancement de deux appels d'offres au premier trimestre 2016 : un appel d'offres pour des grandes centrales au sol de 1000 MegaWatts en deux tranches par an ; un appel d'offres pour des installations sur toitures de 450 MegaWatts en trois tranches par an.
- Ouverture d'une consultation sur un appel d'offres dédié aux installations en autoconsommation.

La ministre a précisé que la transition énergétique est aussi une opportunité pour le secteur agricole :

- Confirmation du lot spécifique aux installations photovoltaïques sur bâtiments agricoles dans l'appel d'offres pour équiper les toitures.
- Lancement d'un nouvel appel d'offres pour développer la production d'électricité à partir de biomasse et notamment la méthanisation.
- Concertation avec la profession pour mieux utiliser les cultures intermédiaires qui peuvent être valorisées énergétiquement sans générer de conflit d'usage avec les besoins alimentaires.

La centrale photovoltaïque s'étend sur les sept toitures du marché, soit une superficie de 17 000 m² et est en mesure de produire 2 GWh par an, ce qui correspond à la consommation de 800 foyers.



Premier bilan 2015 du plan de soutien à l'élevage en Deux-Sèvres

Le Plan de soutien à l'Élevage Français lancé le 22 juillet 2015 par le Ministre en charge de l'Agriculture s'est concrétisé au niveau départemental par la mise en œuvre de plusieurs dispositifs définis dans le cadre d'une cellule départementale d'urgence présidée par le Préfet :

- **un fonds d'allègement des charges** à destination des éleveurs qui se traduit par la prise en charge d'une partie des intérêts des prêts bancaires. 309 dossiers des exploitations les plus touchées par la crise ont bénéficié d'un accompagnement de 850 000 €, 203 dossiers disposeront de 556 000 € dans les prochains jours et 95 exploitations supplémentaires pourront encore bénéficier du dispositif. Une enveloppe financière de 1 406 000 euros a donc déjà été mobilisée par ce dispositif.

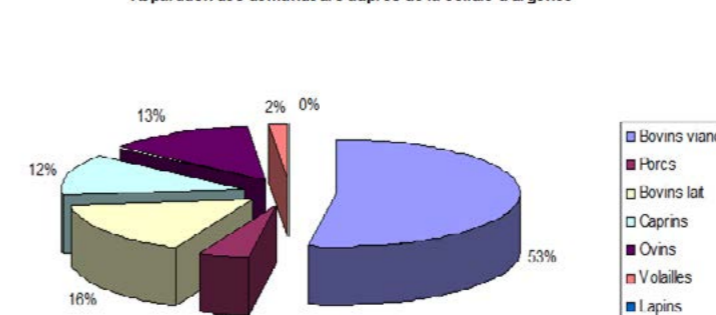
- **une prise en charge de cotisations sociales** par la MSA : une enveloppe de 825 000 euros a permis de diminuer le montant de ces cotisations pour 1005 chefs d'exploitation des Deux-Sèvres

- **une remise gracieuse totale ou partielle de la Taxe sur le Foncier non Bâti** : 1395 demandes de remise ont été faites auprès de la DDFIP 79, 60 % de ces demandes sont traitées à ce jour et représentent une remise globale de 406 000 euros.

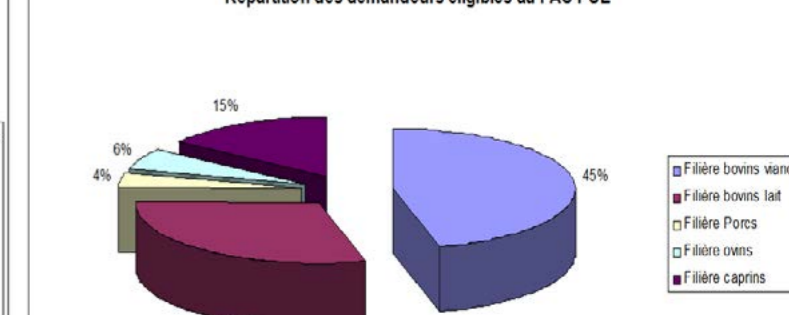
De nouvelles enveloppes ont été débloquées à l'échelle nationale fin janvier 2016, et permettront d'accompagner davantage d'éleveurs en difficulté : 437 180 euros supplémentaires ont été attribués au département des Deux-Sèvres, soit presque 10% de l'enveloppe régionale, ce qui porte à 1 574 818 d'euros l'enveloppe départementale du Fonds d'Allègement des Charges du Plan de Soutien à l'Élevage. Ces crédits vont permettre de prendre en charge les intérêts des derniers dossiers déposés avant le 30 décembre 2015, et d'ouvrir le dispositif aux CUMA.

La MSA 79-86 quant à elle s'est vue attribuer une enveloppe de 1 064 000 euros, qui lui permet de prendre en charge une partie des cotisations sociales des éleveurs qui n'avaient pas pu bénéficier de la première enveloppe.

Répartition des demandeurs auprès de la cellule d'urgence



Répartition des demandeurs éligibles au FAC PSE



Lors de sa visite à Parthenay, le samedi 20 février 2016, Ségolène ROYAL, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat a reçu une délégation de jeunes agriculteurs.



Les enjeux de la sécurité routière en 2016 pour la gendarmerie des Deux-Sèvres

La sécurité sur les routes des Deux-Sèvres s'est sensiblement dégradée en 2015.

Les principales causes d'accidents sont les conduites addictives, les règles de priorité et la vitesse. Les accidents touchent principalement des hommes, deux-sévriens, de 26 à 65 ans souvent impliqués seuls dans l'accident. Si géographiquement, on n'observe aucune zone d'accumulation d'accidents, ces derniers se produisent principalement sur route départementale, hors agglomération, lors des migrations pendulaires (trajet domicile-travail).

Des zones de contrôles leures pour lutter contre la vitesse.

Les premières zones de contrôles leures par panneaux pour lutter contre les excès de vitesse et les comportements dangereux viennent d'être mises en service sur le territoire national.

D'ici la fin de cette année, 100 itinéraires classés dangereux en seront également dotés, correspondant à 500 emplacements de contrôles possibles. (1 000 itinéraires et 5 000 emplacements d'ici à 2020).

De plus, des contrôles par les radars mobiles de nouvelle génération seront fréquemment organisés sur ces mêmes routes.

En complément du « leurre par panneaux », un deuxième dispositif, le « leurre par cabine » sera expérimenté en 2017 pour un début de déploiement la même année. Il s'agit de cabines fixes qui seront parfois vides ou parfois équipées d'un radar effectuant des contrôles.

La mise en place des contrôles leures répond à la volonté du gouvernement de faire ralentir les véhicules, sans pour autant augmenter le nombre de points de contrôle simultanés. L'objectif est d'en finir avec le mauvais comportement de certains usagers qui ralentissent à l'approche d'un radar pour mieux ré-accélérer après, sans respecter les limitations de vitesse.

Les deux roues : cette catégorie d'usagers, particulièrement vulnérable (31 accidents impliquant 32 deux roues en 2016), constitue un sujet de préoccupation. Une répression ciblée et une prévention de tous les instants continuent d'être appliquées notamment au profit des plus jeunes.

La prévention : les actions de l'année 2015 sont reconduites en 2016. Elles sont continuellement affinées par un ciblage précis des populations à risque et des facteurs d'accidents. La coopération avec divers intervenants (assurances, associations...) dans les différents types d'actions est maintenue, voire développée, afin de traiter l'ensemble du spectre de la sécurité routière. L'information des plus jeunes et les actions entreprises dans les établissements scolaires demeurent essentielles (permis piéton, piste routière, piste « 10 de conduite », contrôles aux abords des établissements, ...). Les personnes âgées et les salariés sont également des publics à sensibiliser.

Les infractions les plus relevées sont la vitesse excessive et la conduite sous l'emprise de l'alcool et/ou des stupéfiants.

Le coût humain et social de ce fléau est particulièrement élevé et touche également durement les proches. Ainsi, les forces de l'ordre sont totalement mobilisées pour sanctionner les conducteurs prenant des risques insensés pour eux-mêmes, leurs proches et les autres usagers de la route.

Toutefois, chaque citoyen est responsable au premier chef que ce soit en tant que conducteur ou en tant que proches. Il appartient à chacun d'entre nous de prendre conscience des enjeux en faisant évoluer nos (mauvaises) habitudes, et en « retenant ceux à qui l'on tient » afin d'éviter des drames inutiles.

Les enjeux de la sécurité routière pour 2016 :

L'alcool : il est un facteur accidentogène particulièrement important dans le département. Les unités de gendarmerie poursuivent les dépistages de l'état alcoolique sur les conducteurs, en ciblant toujours mieux les tranches horaires à risque et la proximité des lieux de consommation.

Les stupéfiants : l'usage de stupéfiants augmente sensiblement et les taux de résultats positifs sont en forte hausse grâce à l'emploi de la méthode dite du « dépistage comportemental » en complément des tests salivaires.

La vitesse : elle est le premier facteur aggravant dans les accidents mais rarement la cause principale. La lutte dans ce domaine est maintenue, basée sur une analyse des flux et un positionnement adapté des moyens de contrôles (interception ou radars embarqués à bord de véhicules discrets dont l'usage sera renforcé en 2016) sur TOUS les axes accidentogènes du département.

Initiation aux gestes qui sauvent

Après les événements tragiques qui ont marqué la France en 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur, avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Éducation nationale, ont organisé des séances d'initiation gratuites de 2 heures sur l'ensemble du territoire français au cours du mois de février. En fin d'initiation, chaque participant s'est vu remettre par le formateur, et au nom du préfet, une attestation (non diplômante).

Au cours de sessions gratuites, certains gestes qui sauvent ont été enseignés : alerter les secours, masser, défibriller, poser un garrot et traiter les hémorragies.

Au quotidien comme en situation de crise, ces « gestes qui sauvent » ont un rôle majeur : ils peuvent contribuer à sauver des vies, en stabilisant des blessés pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des services d'urgence.

Dans le département des Deux-Sèvres, les services d'incendie et de secours, la direction académique des services de l'éducation nationale, des collectivités territoriales et des associations (Croix Rouge, Croix Blanche, Association Départementale de la Protection Civile et Union Départementale des Premiers Secours) se sont mobilisés pour proposer gratuitement les **samedi 6 et dimanche 7 février**, dans **13 communes** du département, sur plusieurs sites et à différents horaires, des initiations aux gestes qui sauvent : près de 170 personnes ont suivi ces initiations..



Une courte vidéo (2 mn) présente les points forts de ces formations qui pourront être renouvelées dans le courant de l'année. Cliquer sur l'image ci-dessus pour lancer le film.

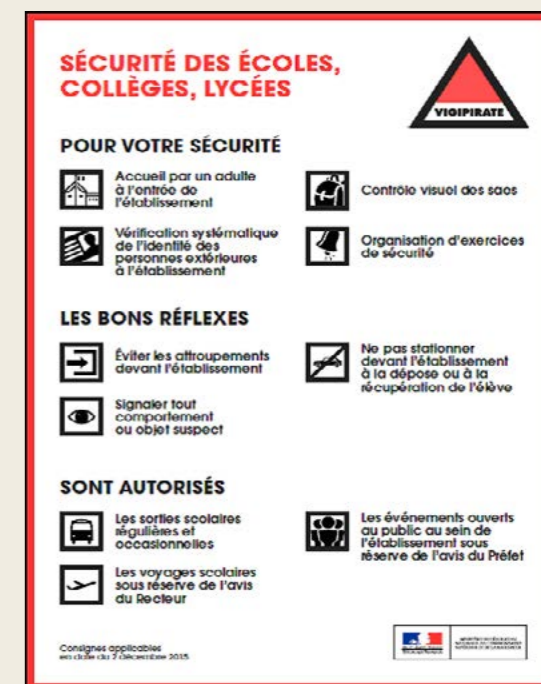
Sécurité dans les établissements scolaires

Sécurité dans les établissements scolaires : les bons réflexes à avoir

Dans le cadre du plan Vigipirate, le ministère de l'Éducation nationale rappelle à l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, professionnels, élèves, parents, etc.) les bons réflexes à avoir à titre de prévention et de sécurisation dans et à proximité des établissements scolaires.

Une fiche informative est désormais affichée dans les écoles, collèges et lycées. En complément de ces mesures, chaque établissement doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS), ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion. Il doit également avoir réalisé deux exercices de sécurité (évacuation incendie et mise à l'abri ou confinement comme demandé dans le cadre des PPMS).

La direction des services départementaux de l'éducation nationale accompagne les directeurs et chefs d'établissement dans cette démarche.



Réunion du Comité de l'Administration Régionale

La 2ème réunion du Comité de l'Administration Régionale (CAR) de la grande région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes s'est tenue le mercredi 17 février 2016 à la préfecture à Niort, en présence des douze préfets de la région ALPC.

Le CAR est l'instance de pilotage des politiques publiques et de collégialité de l'État en région. Il réunit tous les mois, autour du préfet de Région qui le préside, les préfets de département ainsi que les directeurs régionaux.



Didier DORE, Sous-préfet de l'arrondissement de Niort, Secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres



Agé de 54 ans, Didier Doré a pris ses fonctions de Secrétaire Général de la préfecture des Deux-Sèvres et de sous-préfet de l'arrondissement de Niort le 11 janvier 2016.

Avant d'intégrer le corps des sous-préfets en 2005, il a été instituteur puis a exercé plusieurs fonctions dans le domaine de la jeunesse et des sports.

Pourquoi avoir quitté le ministère de l'éducation nationale et celui des sports pour intégrer le ministère de l'intérieur ? Quel point commun entre eux qui explique ce parcours ?

Dès l'âge de 16 ans, avant même de commencer à travailler, je me suis engagé dans l'éducation des enfants en tant qu'animateur dans des centres de loisirs et de vacances. C'est tout naturellement que mon orientation professionnelle s'est dirigée vers des métiers de l'éducation, à commencer par le métier d'enseignant. Puis je me suis engagé au sein des FRANCAS où j'ai beaucoup travaillé sur la création et l'organisation de centres de loisirs sans hébergement dans les territoires ruraux notamment.

Au bout de quelques années, j'ai décidé de revenir dans la fonction publique sur des postes du ministère de la jeunesse et des sports en tant que conseiller, puis inspecteur et enfin directeur départemental de la jeunesse et des sports.

Mes différentes fonctions m'ont permis de travailler en relation directe avec le corps préfectoral ce qui m'a incité à demander mon détachement dans ce corps pour y retrouver les fonctions qui me tiennent à cœur : mise en œuvre territoriale des politiques publiques, développement des projets locaux, accompagnement des collectivités. En un mot, produire de l'ingénierie territoriale.

Après plusieurs postes en qualité de sous-préfet, vous avez été nommé chef de mission à la Direction de la Modernisation et de l'Action Territoriale au ministère de l'intérieur. Est-ce un passage obligé dans une carrière de sous-préfet ?

Après avoir passé 8 années en administration territoriale, j'ai souhaité participer à l'action de l'État en découvrant l'administration centrale au sein du ministère. De ce fait, on m'a proposé un poste qui correspondait à mon parcours antérieur, à travers une mission d'animation des réseaux territoriaux, le développement des regroupements de sous-préfets et la mise en place d'outils collaboratifs pour les préfetures.

Vous êtes de retour en territoriale sur un poste de sous-préfet mais avec les responsabilités d'un secrétaire général. Qu'est-ce que cela implique pour vous ?

J'avais, depuis quelques temps, le projet de prendre un poste de secrétaire général de préfecture qui est très différent de celui de sous-préfet d'une sous-préfecture même si je suis également le sous-préfet de l'arrondissement de Niort et que je continue à travailler avec les collectivités sur le terrain.

Le secrétaire général est en plus le premier collaborateur du préfet et à ce titre en assure la suppléance. Il dirige les volets gestion et organisation des services de la préfecture.

Cérémonie de remise de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Le 17 décembre dernier, à Pompaire, en présence de Mme ZAPLANA, sous-préfète de Parthenay et de M. DIEUMEGARD, Maire, la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif échelon bronze a été remise à :

Michel BOURGUEDIEU, LA FERRIERE, trésorier-adjoint de l'Union Nationale des Combattants
Philippe CHAMPION, SAINT VARENT, comité directeur de l'UFOLEP
Gérard GOUBAULT, ARGENTONNAY, Président du Club de Football de Payes Argentonny
Huguette JASMIN, LE TALLUD, Club de Basketball du Tallud
Anne DE LAFORCADE, VAUTEBIS, conseil d'administration des Vieilles Maisons Françaises
Frédérique LITOUX, MAISONNAY, conseil d'administration du Club Kart-Cross UFOLEP
Laurence PAJOT, ARGENTONNAY, Présidente du Club de Twirling d'Argenton
Didier PENISSARD, PARTHENAY, Professeur du Club d'Aïkido de Parthenay
Isabelle TEYSSIER, SAINT AUBIN DE BAUBIGNE, animatrice bénévole au sein de Familles rurales
Christophe TRILLET, PARTHENAY, Président du comité de Tennis de Table, membre du CDOS
François WATRIN, GRANZAY-GRIPT, Vice-président de la Ligue Poitou-Charentes de Basketball



Cette distinction récompense l'engagement associatif bénévole dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, des sports, mais aussi dans tous les champs associatifs au service de l'intérêt général. Il faut justifier d'au moins 6 ans d'engagement pour l'échelon bronze, 10 ans pour l'échelon argent et 15 ans pour l'échelon or.

Cette cérémonie fut également l'occasion pour le Comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de mettre en avant 11 bénévoles, par la remise d'un trophée (plateau d'argent).

Hommage aux gendarmes morts dans l'accomplissement de leur devoir



Comme chaque année, à la même date du 16 février, une émouvante cérémonie s'est déroulée au groupement de gendarmerie départementale à Niort pour rendre hommage aux gendarmes morts dans l'accomplissement de leur devoir.

Au même instant, dans tous les départements de France, en présence des autorités civiles, judiciaires et militaires, un temps de recueillement a été observé à la mémoire des deux gendarmes décédés en 2015 : le major Philippe Lallemand, du peloton motorisé de Briey et le major Laurent Pruvot, du peloton d'autoroute de Roye.

Lutte contre la fraude fiscale

Le lundi 7 décembre dernier, un protocole visant à renforcer les liens entre tous les acteurs de la lutte contre la fraude fiscale afin de détecter et traiter plus efficacement les schémas de fraude a été signé entre Patrick Sisco, directeur départemental des finances publiques des Deux-Sèvres et Natacha Rateau, procureur de la République.

Au travers de cet engagement, l'égalité devant l'impôt est reconnue comme une priorité de politique pénale majeure compte tenu du préjudice moral et financier envers la société dans son ensemble.

Les objectifs principaux de ce protocole consistent à :

- renforcer les relations entre autorité judiciaire et DDFiP ;
- améliorer la communication entre les deux institutions ;
- mettre en place un dispositif de signalement de l'administration fiscale vers l'autorité judiciaire ;
- lister les différents types de plaintes de la DDFiP ;
- améliorer l'efficacité des poursuites.

Quels sont les principaux dossiers que vous aurez à traiter dans ce nouveau poste ?

Après quelques semaines réservées à découvrir les Deux-Sèvres, et plus particulièrement l'arrondissement de Niort, et à faire la connaissance des acteurs locaux (collectivités, associations, acteurs socio-professionnels), je me consacrerai aux différents projets locaux ou départementaux qui m'attendent, en premier lieu le schéma départemental de coopération intercommunale.

Pouvez-vous nous confier quelques renseignements sur vos activités et goûts personnels ?

Un passe temps...

Je suis très heureux d'être dans les Deux-Sèvres, territoire qui bénéficie encore des vents du bord de mer. Quand mes fonctions m'en laisseront le temps, je pourrai pratiquer mon activité favorite : faire voler des cerfs volants.

La pratique du cerf volant me fascine parce que c'est un moyen de voler par procuration et j'aime l'idée de se vider la tête en se laissant porter par le vent. C'est une activité ludique, écologique, qui touche aussi bien les enfants, les parents et même les grands parents.

J'ai fait mes premiers pas avec les cerfs volants en tant qu'animateur dans les centres de loisirs.

Au gré de mes affectations, j'avais délaissé cette pratique puis il y a 10 ans, grâce à la rencontre avec un cerf-voliste, qui m'a donné le virus, j'ai retrouvé cette passion. Je pratique simplement en amateur et fabrique certains modèles. Les cerfs-volants, ce sont aussi les festivals qui regroupent les passionnés, celui de Berck notamment, et j'ai déjà identifié tout près d'ici le festival de Chatellaillon, à la fin du mois de mars prochain.

Un lieu...

J'ai eu un coup de cœur pour l'Auvergne où je possède une maison dans le Puy de Dôme, entre Clermont-Ferrand et Saint-Étienne, dans laquelle je me rends quand je le peux. Je suis sensible à cette moyenne montagne, enneigée l'hiver, avec ses fermes d'altitude, et à ses Auvergnats attachants au caractère bien trempé. Cet endroit me permet de me poser un peu, car mon métier implique de nombreux déplacements et voyages.

Une artiste....

J'ai découvert il y a quelques temps Mélody GARDOT, jeune auteure-compositrice-interprète américaine qui fait partie d'une jeune génération qui mérite d'être connue.

Dès le début de sa prise de fonctions, le Secrétaire général a présidé une cérémonie officielle de remise de décret de naturalisation à la préfecture.

